

Note explicative sur l'application des barèmes Haies - 2024

En complément de cette note, un outil est disponible sur le site internet de la DRAAF pour faciliter le calcul du coût des travaux de plantation à partir des barèmes.

Ce barème correspond à un coût de référence moyen national (moyenne pondérée), basé sur les données récoltées correspondant aux expériences d'opérateurs dans 12 régions différentes. Les coûts comparés représentent les pratiques de 75 structures. Le coût de référence, calculé ici, est basé sur des chantiers qui représentent la plantation de 1 460 000 plants réalisés entre novembre 2022 et mars 2023. Il a été réalisé à l'issue d'une consultation effectuée auprès d'un échantillon de 45 structures du réseau Afac-Agroforesteries.

I- Barème national pour la plantation de haies

Les coûts de référence donnés par chaque structure couvrent la totalité du chantier de plantation de haie chez l'agriculteur. Cela comprend les dépenses liées à l'achat des fournitures (plants, paillage, protection), aux temps de chantiers (talus, préparation du sol, mise en place des plants, pose des protections et du paillage). Ce chantier peut être réalisé soit par une entreprise indépendante (62 % des références), soit par le bénéficiaire ou en chantier participatif (38 % des références). Le coût de référence national, calculé ici, couvre ces deux cas de figure. Dans le premier cas, les références ont permis de fixer le prix moyen des coûts de travaux. L'ensemble des données définit le coût moyen des fournitures.

		Haie 1 rang	Haie 2 rangs
TRAVAUX DE PREPARATION DE L' IMPLANTATION DE LA HAIE			
BANDE ENHERBEE	De 3 m de large en référence à la MAEC couvert 06	0,7€ HT/ml	0,93€ HT/ml
CLOTURE FIXE BARBELE	Pose	4,50€ HT/ml	4,50€ HT/ml
CLOTURE FIXE ELECTRIQUES	Pose	1,50€ HT/ml	1,50€ HT/ml
PLANTATION			
PLANTS	Achat des plants sans label	1,48€ HT/ml	1,97€ HT/ml
	Achat des plants végétal Local	2,01€ HT/ml	2,67€ HT/ml
	Achat de plants MFR	1,61€ HT/ml	2,14€ HT/ml
SOL et PLANTATION	Préparation du sol	2,29€ HT/ml	3,05€ HT/ml

	et Mise en place des plants	1,85€ HT/ml	2,46€ HT/ml
PROTECTION	Achat des protection grands gibiers	2,8€ HT/ml	3,72€ HT/ml
	Achat des protection petits gibiers	0,89€ HT/ml	1,18€ HT/ml
	Pose des protections grands gibiers	2,03€ HT/ml	2,7€ HT/ml
	Pose des protection petits gibiers	1,33€ HT/ml	1,77€ HT/ml
	Application (1 passage) d'un répulsif gibier type Trico (ou équivalent) après plantation et dans les conditions optimales d'apllication (temps sec, T°>10°C, avant débouillage)	0,72€ HT/ml	0,95€ HT/ml
	Application d'un répulsif gibier type Trico en pépinière	0,22€ HT/ml	0,29€ HT/ml
PAILLAGE	Fourniture paillage (€ HT/ml) ²	2,50€ HT/ml	3,33€ HT/ml
	Pose paillage (€ HT/ml) ²	1,82€ HT/ml	2,42€ HT/ml
TOTAL EN MOYENNE		13,97€ HT/ml	18,58€ HT/ml

1 - Talus mis en place uniquement pour haie 1 rang

2- Moyenne pondérée de trois types de paillages (paille, copeaux de bois et feutre).

Le **barème** présente le coût détaillé par opération, en euros hors taxe par mètre linéaire (€ HT/ml) calculé dans deux situations :

- **Haie 1 rang** avec un espacement par rang de 1 plant par mètre, soit une « densité » de **1 arbre/ml** ;
- **Haie 2 rangs** avec un espacement par rang de 1 plant tous les 1,5 mètres, soit **0,66 arbre/ml** sur chaque rang, ce qui revient à une densité de plants de la haie au ml de **2x 0,66 = 1,33 arbres/ml** pour les 2 rangs.



Le coût des opérations de plantation dépend de la longueur de la haie mais aussi de sa densité de plants au ml. Ainsi, pour une haie de 2 rangs, le barème du coût de la haie de 1 rang est multiplié par 1,33 représentant la densité de 1,33 arbres/ml (sauf le coût du talus).

Dans le cas où le projet présenté à l'AAP « investissement » présente des caractéristiques différentes de la base de calcul à savoir un **espacement entre plants différent et/ou un nombre de rangs différent**, ce barème sera adapté selon les modalités du projet.

A titre d'exemple : Coût d'une haie comportant 2 rangs, avec un espacement de 1 arbre par mètre. Cela revient à avoir une densité de la haie égale à 2 arbres/ml soit le coût total des opérations de plantation sera égal à 2x le coût de plantation d'1 rang.

L'espacement recommandée pour une haie de 1 rang est un espacement au minimum d'1 mètre entre les arbres/arbustes. Il peut être admis un espacement au minimum de 0,80 m entre les arbustes.

Pour une haie de deux rangs, l'espacement recommandé est au minimum de 1,5 mètres entre les arbres et arbustes. Il peut être admis un espacement au minimum d'1 mètre entre les arbustes sur les deux rangs. Les plantations des deux rangs devront être en quinconce et les deux rangs espacés en largeur d'un minimum de 50 cm entre eux.

Ces distances d'espacement devront favoriser, à terme, un meilleur développement de chacun des éléments de la haie.

Travaux de préparation de l'implantation de la haie :

- **Mise en place de la bande enherbée :**

Le coût de la mise en place de la bande enherbée varie en fonction du nombre de rang.

Pour une haie 1 rang, on compte une bande enherbée de 3 mètres. Il faut compter 1 mètre supplémentaire de bande enherbée par rang supplémentaire.

x Pour haie 1 rang, on compte une bande de 3m : 0,70/ml.

x Pour haie 2 rangs, on rajoute 1 m de bande, soit une bande de 4m : $0,70 + (0,70/3) = 0,93$ €/ml.

- **Pose clôture fixe barbelé ou électrique :**

La clôture est mise en place d'un seul côté et elle doit viser à protéger la haie des animaux d'élevage. La longueur de la clôture sera donc la même, quelle que soit l'épaisseur de la haie et le nombre de rangs.

II- Barème national pour la plantation d'arbres intraparcellaires

Ce barème correspond à un coût de référence moyen national (moyennes pondérées), basé sur les données récoltées à l'issue d'une consultation effectuée auprès d'un échantillon du réseau Afac-Agroforesteries, correspondant aux expériences d'opérateurs dans 9 Régions différentes. Les coûts comparés représentent les pratiques de 15 structures. Le coût calculé ici, sur des chantiers qui représentent la plantation de presque 50 000 plants réalisés entre novembre 2022 et mars 2023.

Rappel : les vergers ne sont pas éligibles.

Seules les plantations d'arbres intraparcellaires d'une densité comprise entre 30 et 100 arbres/ha seront éligibles.

Coût détaillé par opération, en euros hors taxe par arbre (€ HT/arbre) :

TRAVAUX DE PREPARATION DE L'IMPLANTATION D'ARBRES INTRAPARCELLAIRES		
SOL et PLANTATION	Préparation du sol	3,41€ HT/arbre
	et Mise en place des plants	3,24€ HT/arbre
➤ PLANTATION		
PLANTS	Achat des arbres sans label	2,42€ HT/arbre
	Achat des arbres végétal Local	3,6€ HT/arbre
	Achat des arbres MFR	2,91€ HT/arbre
	Achat des arbres fruitiers	23,48€ HT/arbre
	Achat des arbustes sans label	1,9€ HT/arbre
	Achat des arbustes végétal Local	2,21€ HT/arbre
PAILLAGE	Fourniture paillage (€ HT/arbre) ¹	2,65€ HT/arbre
	Pose paillage (€ HT/arbre) ¹	1,88€ HT/arbre
PROTECTION	Achat des protection grands gibiers	4,8€ HT/arbre
	Pose des protections grands gibiers	2,21€ HT/arbre
	Application (1 passage) d'un répulsif gibier type Trico (ou équivalent) après plantation et dans les conditions optimales d'application (temps sec, T°>10°C, avant débourrage)	0,72€ HT/ml
	Application d'un répulsif gibier type Trico en pépinière	0,22€ HT/ml
	Perchoirs (3/ha planté)	1,98€ HT/arbre
	Achat protections animaux domestiques	19,32€ HT/arbre
	Pose des protections animaux domestiques	5€ HT/arbre
TOTAL EN MOYENNE PARCELLE DE CULTURE		23,45€ HT/arbre
TOTAL EN MOYENNE PARCELLE D'ELEVAGE		38,78€ HT/arbre

1- Moyenne pondérée de trois types de paillages (paille, copeaux de bois et feutre).

